



Le 20 juillet 2005

Chefs des ressources humaines

Cher Collègue, chère Collègue,

La présente lettre a pour objet de faire le point sur l'élaboration de la norme de classification du groupe EC et de vous demander des copies de descriptions de travail en vue de la deuxième mise à l'essai qui se tiendra au début de l'automne dans votre ministère.

Du 30 mai au 10 juin, nous avons effectué une mise à l'essai centrale de la norme de classification provisoire du groupe EC avec la collaboration de 18 représentants de 11 ministères. Au cours de cet essai de deux semaines, nous avons évalué 76 descriptions de travail provenant de 28 ministères. L'essai englobait environ 2146 postes. Les participants ont donné une rétroaction précieuse sur l'applicabilité de la norme provisoire, ses lignes directrices administratives et le contenu des descriptions de travail.

Depuis, nous avons entamé l'étape suivante de la conception de la norme et nous nous préparons à faire l'essai de la norme dans les ministères au début de l'automne. En vue de préparer les ministères aux essais, nous élaborerons et présenterons deux séances de formation : l'une sur la rédaction des descriptions de travail du groupe EC et l'autre sur l'évaluation au moyen de la norme de classification du groupe EC. Les séances de formation commenceront dès le mois de septembre. Nous demanderons aux ministères identifiés dans l'échantillon d'inscrire aux premières séances ceux qui participeront directement à la rédaction et à l'évaluation des descriptions de travail lors de la mise à l'essai à l'automne. Nous vous ferons parvenir l'horaire de ces deux sessions lorsqu'il sera finalisé.

De plus, nous avons déterminé l'échantillonnage de descriptions de travail devant servir à la mise à l'essai de la norme de classification du groupe EC dans chaque ministère. Nous avons limité l'échantillon le plus possible. Dans l'annexe A ci-jointe, vous trouverez le ou les postes échantillons à évaluer au moyen de la nouvelle norme dans votre organisation cet automne.

Veillez nous fournir les descriptions de travail bilingues, sous forme électronique, du poste ou des postes choisis, ainsi que l'organigramme approprié, d'ici au 19 août. Nous accepterons les copies papier (en l'absence de versions électroniques) et les copies dans une seule langue officielle. Veuillez les transmettre à Tania Magloire (Magloire.Tania@hrma-agrh.gc.ca).

Grâce aux notations que nous fourniront les ministères dans le cadre de cet essai, ainsi qu'à d'autres données recueillies, nous pourrions mettre au point les aspects plus techniques de la norme. Nous vous transmettrons d'autres renseignements sur l'acheminement de vos résultats d'évaluation en septembre.

Dans le cadre de la mise à l'essai de la norme, il faut rédiger un certain nombre de descriptions de travail dans le nouveau format pour valider le processus de rédaction et faire l'essai de la norme. Ce format est beaucoup plus court (de deux à quatre pages) que celui dont se servent la plupart des ministères à l'heure actuelle. Il permettra de mettre à jour le contenu des descriptions de travail et d'accélérer le processus d'évaluation. Les ministères devront rédiger de nouvelles descriptions de travail pour les postes énumérés dans l'annexe B et les acheminer à Tania Magloire en octobre. La formation sur la rédaction des descriptions de travail offerte à la fin août comprendra un module sur la rédaction des descriptions de travail génériques.

Si vous ne disposez pas de documentation pour un poste choisi au moyen de notre méthode d'échantillonnage en vue des essais d'évaluation ou de rédaction, veuillez communiquer avec Tania Magloire (Magloire.Tania@hrma-agrh.gc.ca), qui vous proposera un poste de rechange. Tout remplacement doit rencontrer des critères spécifiques d'échantillonnage et être documenté.

Je vous remercie de votre collaboration continue à cette initiative de modernisation de la classification.

Veuillez agréer, cher Collègue, chère Collègue, mes salutations distinguées.

Mike Bazuk

Directeur général par intérim,
Gestion du programme de classification,
Direction générale de la modernisation de la
gestion des ressources humaines

c.c. : Chefs de la Classification

Pièces jointes (3)